

CPME 84 : « la meilleure délégation de France »



Très attaché à la délégation vauclusienne, <u>Alain Gargani</u>, le président de <u>la CPME Sud</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) a, une nouvelle fois, fait le déplacement en Avignon pour assister à l'assemblée générale 2025 de <u>la CPME 84</u>. L'occasion pour ce dernier d'adresser un vibrant hommage à la section départementale présidée par <u>Bernard Vergier</u>.

« Ces derniers mois j'ai eu un parcours passionnant, rappelle <u>Alain Gargani</u> président de <u>la CPME Sud</u>. J'ai été candidat à <u>la présidence de la CPME nationale</u>. Cela m'a permis de rencontrer les fédérations et de surtout porter la voix des territoires à Paris. L'accueil a été enthousiasmant pour notre organisation puisque que la CPME c'est avant tout le travail qui est fait dans les territoires. C'est également le travail des mandataires qui défendent tous les jours les TPE et PME. J'ai donc été très fier de porter ces couleurs ainsi que notre projet. »



« Les TPE-PME sont en danger. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Lors de cette campagne à travers toute la France, j'ai rencontré des chefs d'entreprise engagés. Et bien je vais vous dire : les TPE-PME sont en danger et cela quel que soit la filière, insiste-t-il en d'adressant tout particulièrement à Sabine Roussely, la secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse en poste depuis 2023 qui représentait les services de l'Etat durant cette AG qui s'est déroulée au Pathé Cap-Sud à Avignon. Nous sommes en danger car trop de normes, trop de taxes, trop d'incertitudes. Près de 100 000 entreprises ont déposé le bilan dans l'année qui vient de s'écouler. Nous sommes encore en train de rembourser le PGE jusqu'à l'année prochaine donc toute taxe supplémentaires sera difficile à absorber. Nous sommes également en danger car nous avons aussi du mal à trouver des collaborateurs. A cela s'ajoutent les 'tsunamis' que nous avons pris en pleine face : le prix de l'électricité, la Covid, l'augmentation du coût des matières premières... Tout cela a fait que notre économie a été fragilisée. Donc, de grâce, préservez-nous, aidez-nous, continuez à nous soutenir. C'est ce message qu'il faut faire remonter au niveau national. Nous comptons sur vous pour cela. »

« Chaque entreprise vauclusienne en difficulté a pu compter sur le soutien des services de l'Etat. »

Sabine Roussely, secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse

Après avoir rappelé le déploiement en Vaucluse des différents dispositifs d'aides aux entreprises de l'Etat, Sabine Roussely a assuré qu'elle avait « bien entendu les inquiétudes qui sont multiples et votre impatience quant à la simplification des procédures et des normes. Elles seront remontées au ministre chargé de l'économie. Pour autant, et au-delà des difficultés qui sont les nôtres aujourd'hui, je souhaite insister sur les actions menées par les services de l'Etat aux côtés des PME. Ainsi, chaque entreprise vauclusienne en difficulté a pu, au cours des crises passées, compter sur le soutien des services de l'Etat. Un soutien qui est toujours opérationnel aujourd'hui et qui s'est structuré autour d'un réseau de services désormais bien installé : le Codefi (Comité départemental des entreprises en difficulté). Ce réseau apporte une écoute, un conseil et, le cas échéant, une solution financière collégiale et pluridisciplinaire. »





Alain Gargani et Bernard Vergier

Défendre les TPE et les PME au quotidien

Reprenant le fil de cette assemblée générale ayant réuni plus de 300 participants, Alain Gargani a tenu à rappeler que « la CPME, c'est l'organisation qui défend les TPE, les PME et les fédérations au quotidien. Une confédération qui porte votre voix comme le fait Bernard Vergier en Vaucluse depuis des années. Avec ses 1 000 adhérents, il a construit une CPME hors-normes, la meilleure de France. Ici, vous avez su développer la solidité d'un réseau devenu la première organisation patronale de ce territoire. Ensemble, vous êtes encore plus fort et ceux qui aujourd'hui connaissent des difficultés savent qu'ils ne sont pas seuls car ils sont accompagnés par la grande famille de la CPME 84. »

Même louange de la part de la Secrétaire générale de la préfecture : « cette capacité à fédérer fait de la CPME un acteur majeur et incontournable de la vie économique locale tant pour les entreprises que pour les partenaires institutionnels comme la préfecture. »

« La colère qui monte aujourd'hui dans le monde entrepreneurial risque d'exploser. »



Bernard Vergier, président de la CPME 84

De son côté, après avoir adressé ses félicitations à Amir Reza-Tofighi, le nouveau président de la CPME Nationale élu le 21 janvier dernier, Bernard Vergier a profité de cette AG pour afficher ses inquiétudes : « l'excuse du mauvais budget 2025 en raison du contexte politique instable, ne pourra servir en 2026. Sans quoi, la colère qui monte aujourd'hui dans le monde entrepreneurial risque d'exploser. Quant à ceux qui mettent en avant le fait que, dans le budget 2025, seules les grandes entreprises sont mises à contribution, ils se trompent. L'abaissement des seuils permettant de bénéficier d'allégements de charges se traduira par une augmentation du coût du travail, pour les grandes comme pour les petites entreprises. L'augmentation du plafond de versement mobilité concernera avant tout les PME. Le régime fiscal des micro-entrepreneurs doit être rapidement clarifié et durablement Les futurs créateurs d'entreprise individuelle doivent pouvoir sereinement se projeter dans leur modèle économique à la fiscalité adaptée, sans pour autant créer de distorsion de concurrence avec les entreprises de droit commun. Et cela, sans compter les conséquences des mesures sur le logement, l'aviation ou l'automobile, qui toucheront les petites entreprises qui, elles aussi, ont besoin de se déplacer et de se loger. C'est donc les bras croisés que la CPME a applaudi l'adoption du budget 2025...tout en souhaitant que l'on passe, dès maintenant, à l'étape suivante, celle de la simplification. »



Crédit: DR





Crédit: DR

« Il est grand temps de réagir! »

« Sur le fond, poursuit Bernard Vergier, nous pouvons constater que notre économie nationale, nos créations de valeurs et d'emploi sont pris en otage, depuis près d'un an, par une classe politique (pour certains de ses élus irresponsables) beaucoup plus préoccupée par ses enjeux 'politiciens' que par l'intérêt collectif de notre pays. Il est grand temps de réagir! Si nous demeurons les seuls au monde à penser que c'est en augmentant les taxes et les impôts qu'on va relancer notre économie, alors nous allons droit dans le mur. Et en klaxonnant! Il est absolument nécessaire de diminuer la pression fiscale sur les entreprises pour leur permettre d'investir et de recruter. Depuis maintenant plusieurs semaines, la CPME alerte, en vain, sur les inquiétudes mais également sur l'exaspération grandissante de ces chefs d'entreprise de TPE-PME qui se battent au quotidien pour faire vivre et développer leur entreprise en France. C'est maintenant aux dirigeants de grandes entreprises de se faire entendre. Combien faudra-t-il de délocalisations, de disparitions d'entreprises et de chômeurs supplémentaires pour qu'on comprenne



que l'alerte du monde patronal est sérieuse ? »

La dure vie d'entrepreneur

Problèmes de recrutement liés notamment au niveau de qualification insuffisant localement, difficultés des filières et tout particulièrement l'ensemble de la filière du BTP ainsi que toute sa chaine de valeur (agence immobilière, architecte, notaire, banque, artisans, distributeurs de matériaux, et bien d'autres...), baisse des aides à l'apprentissage... le président de la CPME 84 s'inquiète également pour l'entrepreneuriat individuel.

- « Trop de personnes se lance dans l'entrepreneuriat sans modèle économique réel, il existe une vraie précarité entrepreneuriale. Ce public-là devient des invisibles. Oui à l'entrepreneuriat mais pas dans n'importe quelles conditions et sans créer de distorsion économique. » Pour rappel, une enquête de conjoncture de la CPME nationale de début d'année a établi que les trois quarts des chefs d'entreprise de TPE-PME disent percevoir une rémunération mensuelle moyenne inférieure à 4 000€.
- « Un dirigeant sur cinq ne gagne même moins un SMIC. Ce n'est pas acceptable », insiste Bernard Vergier.



Les prochains rendez-vous de la CPME 84

- 'La responsabilité pénale du chef d'entreprise en matière de santé et de sécurité'. Formation



Juridique avec le cabinet d'avocats Barthélémy. Jeudi 3 avril. D**e** 8h30 à 12h. Au Mercure Avignon TGV. 2, rue Mère Térésa. Avignon.

- **Atelier pôle Femmes**. Mardi 8 avril. De 11h à 14h. 'Comment construire sa stratégie de prospections ?'. Campus privé. Le Pontet.
- **Visite de la centrale de la centrale nucléaire EDF du Tricastin.** Jeudi 10 Avril. De 9h à 12h30. Espace d'information du public Odysselec. Chemin des agriculteurs. Saint-Paul Trois-Châteaux.
- **Café des Entrepreneurs. Je**udi 24 Avril. De 8h30 à 10h30. La Fabrica du Festival d'Avignon. 11 rue Paul Achard. Avignon.
- Formation initiale au brevet SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Avec la Croix-rouge française. Mardi 29 avril et mardi 6 mai 2025. De 9h à 17h. A la Croix-Rouge Française. 20 boulevard Henry Dunant. Avignon.
- **Rencontre pôle Jeunes**. Visite du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet. Vendredi 16 mai. De 8h45 à 12h.

Inscription contact: contact@cpme84.org ou 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

Renforcer nos filières

Pour autant, ce dernier entend souligner aussi les atouts économiques du Vaucluse. « Nous devons continuer à renforcer nos filières fortes comme l'agroalimentaire, l'agriculture-viticulture, notre industrie métallurgique, la logistique et les services. Nous devons maintenir l'accompagnement des activités de niche et les filières en croissance comme l'industrie créative et culturelle notamment. Nous devons également continuer à favoriser l'implantation foncière des grosses PME et des ETI (entreprise de taille intermédiaire). »

Outre la cinquantaine d'événements (visites d'entreprises, petits déjeuner d'information, formations, café entrepreneurs, Speed dating business, Pitch party, rencontre du pôle Jeunes et du pôle Femmes...) le président de la CPME 84 a tenu à mettre en avant la réussite de <u>la première édition du salon de la CPME Sud</u> qui s'est tenue en avril dernier au parc Chanot à Marseille et qui reviendra en 2026.

Autre motif de satisfaction : le coup double des entrepreneurs vauclusiens aux trophées régionaux 2024 des entrepreneurs positifs de la CPME Sud avec les mises à l'honneur de Juliette Durand (du Moulin Vallis Clausa à Fontaine de Vaucluse), qui a remporté le prix régional de la persévérance et Hervé Djaouane (de la société avignonnaise Simon), lauréat du prix du public.

Enfin, la CPME 84 s'est encore tout récemment distinguée en remportant <u>le trophée national 'Coup de cœur des unions territoriales'</u> décerné par le vote de l'ensemble des CPME des territoires de France.

On n'arrête plus la CPME de Vaucluse!



« 2025 sera certainement une année encore plus compliquée. »

Pour conclure, Bernard Vergier rappelle que « 2024 n'a pas été une année facile » mais annonce que « 2025 sera certainement une année encore plus compliquée ».

« La CPME est toutefois là pour accompagner les entrepreneurs en cas de difficultés et les orienter vers d'autres structures comme les Centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP), les Pôles de Prévention, le dispositif APESA (Aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques), l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer) ainsi que l'association 60 000 rebonds pour l'accompagnement des entrepreneurs post-liquidation. La CPME est là, bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Laurent Garcia



L'AG en bref

L'assemblée générale de la CPME 84 a permis <u>Hervé Belmontet</u>, secrétaire, de présenter et de faire voter le rapport d'activité 2024. Dans le même temps, le trésorier <u>Marc Telliez</u> a procédé l'approbation des comptes 2024 ainsi qu'au vote du budget prévisionnel 2025.

Par ailleurs, cette AG a aussi permis de renouveler le conseil d'administration. A cette occasion, Michel de Saint Auban, Philippe Parc, Jérémy Piallat, Fabien Ledoux et Valérie Guillemot (nouvelle entrante) ont été élus dans la catégorie Services. Philippe Catinaud (représentant la Fédération du BTP 84) et Juliette Durand (nouvelle entrante) ont été élus dans la catégorie Industrie. Enfin, Marie-Pierre Ghirardini ainsi qu'une représentante de la FCE 84 ont été élues dans la catégorie Commerce.